

■ **Fondation Cité Nouvelle II**, à Genève (FOSC du 02.11.2001, p. 8595). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 03.09.2002, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous le nom: **Fondation Cité Nouvelle II, en liquidation**. Les pouvoirs de Cuenin Jean-Gabriel, Albert Georges, Ducret Michel, Keller Gabrielle, Mascotto Sabina et Spierer Charles, membres du conseil, sont radiés. Liquidateurs: Barro Florian, Galley Edouard et Stromza, membres du conseil, signent collectivement à deux sans restriction.

Journal no 9281 du 10.09.2002  
(00643266 / CH-660.0.049.965-9)